



Diocèse de Nanterre

STATUT ET FONCTIONNEMENT **de la Maison de la Parole**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. LE PROJET DE LA MAISON DE LA PAROLE	3
1.1. Les lieux de l'accueil.....	3
1.2. Les lieux de prière.....	4
1.3. Les lieux de vie.....	4
2. LES OBJECTIFS DE LA MAISON DE LA PAROLE	5
3. L'ORGANISATION DE LA MAISON DE LA PAROLE	6
3.1. L'Équipe de Coordination (ECO).....	6
3.2. Les commissions.....	6
3.3. Les acteurs de la MdP au quotidien.....	7
4. L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA MAISON DE LA PAROLE	8
5. LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE LA PAROLE	9
6. LA PLACE DE LA COMMUNAUTÉ DES AUXILIAIRES DU SACERDOCE DANS LA MDP	10
7. LA CHARTE DE L'ACCUEIL DE LA MAISON DE LA PAROLE	11
8. UNE JOURNÉE TYPE À LA MAISON DE LA PAROLE	13
ANNEXE 1 : LES PROFILS DE POSTE	14
Accueillant.....	14
Maître et Maîtresse de Maison.....	15
Administrateur-modérateur.....	16
Bénévole ponctuel.....	17
Trésorier.....	18
Agent d'entretien.....	19
ANNEXE 2 : LES FICHES ACTIVITES	20
ACCUEIL des GROUPES.....	20
CYCLE DE CONFÉRENCES.....	21
EXPOSITIONS ET RELATIONS AVEC LES ARTISTES.....	22
GROUPES BIBLIQUES.....	23
LECTIO DIVINA COMMUNAUTAIRE	24
LECTIO DIVINA COMMUNAUTAIRE ET ART.....	25
LECTIO DIVINA PERSONNELLE.....	27
LITURGIE DES HEURES.....	28
PAUSES « OASIS » (seul/e ou en groupe).....	29

INTRODUCTION

Ce document a pour objet de définir le projet de création d'une maison diocésaine dédiée à la Parole de Dieu.

Il explique ses objectifs, son organisation, les moyens à mettre en œuvre et les activités envisagées à sa création.

Il est destiné à tous les acteurs de la Maison de la Parole dans un esprit de transparence.

1 - LE PROJET DE LA MAISON DE LA PAROLE

« Portes levez vos frontons !
Qu'il entre le Roi de gloire ! »

La Maison de la Parole est conçue comme un lieu favorisant l'écoute, la compréhension et la prière de la Parole de Dieu. C'est un lieu qui est structuré autour d'une présence, celle de Jésus-Christ ressuscité que chaque visiteur est appelé à rencontrer dans la beauté, la simplicité et le silence. Les différents espaces de la Maison de la Parole ont vocation à remplir à tour de rôle ces différentes fonctions mais le lieu tout entier est conçu comme une porte, un accès à la Parole, une possibilité de faire retentir dans ma vie cette parole créatrice.

Ces espaces sont les suivants :

■ 1.1. LES LIEUX DE L'ACCUEIL

• La porte

Le lieu définit le seuil, l'extérieur de l'intérieur. C'est un lieu à franchir, à traverser. On entre par degrés, sans précipitation ; il faut parfois séjourner quelque temps sur le seuil avant de pouvoir entrer. On ouvre le livre comme on ouvre une porte. Lire la Bible c'est ouvrir une porte en soi et laisser entrer le Christ.

• La salle d'exposition

La salle d'exposition est une seconde porte. Située en rez de jardin, sous l'espace dédié à l'accueil, il faut descendre pour y accéder ; c'est le début d'une démarche qui mène le visiteur à découvrir des œuvres d'art. C'est le lieu d'un dialogue entre les artistes contemporains et la Parole de Dieu. « L'intuition ici révélée, c'est que l'Art lui-même est une véritable porte d'accès au Sacré. L'émotion esthétique donne à penser, elle peut éveiller en nous le goût de fréquenter la Parole. »

Ce lieu est un espace où l'on se promène sans plan déterminé à l'avance traduisant symboliquement la promenade que nous sommes appelés à faire dans les Ecritures. La ligne droite n'y est pas forcément le plus court chemin.

■ 1.2. LES LIEUX DE PRIÈRE

Les portes ainsi franchies, il est possible de s'ouvrir à la prière. Celle-ci a de multiples formes mais le projet tout entier de la Maison de la Parole est bien d'initier le visiteur à la prière à partir de la Parole de Dieu.

• Les espaces de lecture et de méditation

Aujourd'hui une parole m'est adressée personnellement. Voilà ce que nous voulons signifier à chaque visiteur. Nous voulons l'inviter à prendre cette parole, à la lire, à la réfléchir. C'est une étape nécessairement silencieuse. Les espaces dédiés à cette méditation donneront sur le jardin, sur la beauté et l'harmonie de la Création.

Le jardin des Écritures est donné à contempler. A l'instar de la Bible, on le contemple plus qu'on ne le traverse. La simplicité de la végétation et la mise en valeur de l'alternance des saisons en sont les deux caractéristiques.

• Les salles de réunion

Elles ont une double fonction puisqu'elles sont à la fois le lieu d'une prière commune et d'un partage dans le cadre de séances de Lectio en groupe et le lieu où l'on pourra se former à l'étude de la Bible.

• La chapelle

Par la présence du Saint Sacrement, par la célébration de la liturgie des heures, la chapelle est le lieu où s'incarne la Parole. Elle est le lieu de prière de la communauté de sœurs qui vivent dans la Maison de la Parole; elle est aussi halte spirituelle aux heures d'ouverture destinée aux gens du quartier, aux visiteurs de la Maison de la Parole, aux groupes qui peuvent y être accueillis.

■ 1.3. LES LIEUX DE VIE

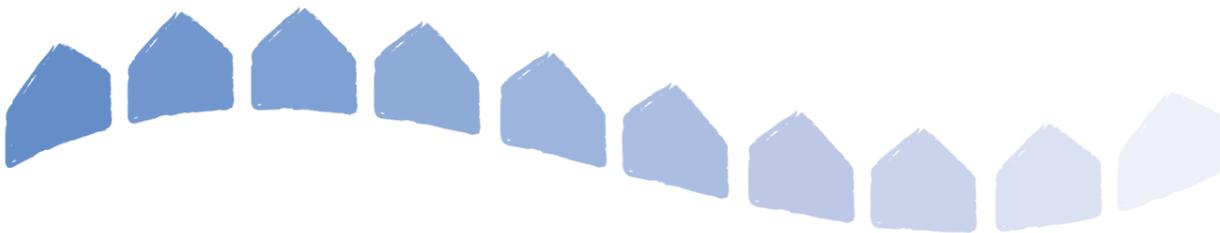
Ce sont les lieux qui offrent des services permettant à la Maison de la Parole de fonctionner.

• La maison des sœurs

La Maison de la Parole est habitée par une communauté de religieuses ; elle est à proprement parler leur maison.

• L'espace d'accueil

• La cafétéria



2 - LES OBJECTIFS DE LA MAISON DE LA PAROLE

La Maison de la Parole est un lieu diocésain destiné à accueillir tous ceux qui souhaitent découvrir la Parole de Dieu telle qu'elle nous l'est transmise dans la Bible et par l'Église, quelle que soit leur situation vis à vis de l'Église.

La création de la Maison de la Parole s'inscrit clairement dans une perspective d'évangélisation de tous ceux qui y seront accueillis ; l'initiation à la Lectio Divina qui leur sera proposée a pour objectif de mettre la Parole de Dieu au centre de leur vie.

CETTE MAISON A DONC POUR OBJET D'ÊTRE :

- Un des lieux d'évangélisation du diocèse.
- Un lieu d'accueil pour les personnes de toutes générations, de tous milieux, certaines ayant déjà des liens avec l'Église, d'autres étant au seuil de cette Église, d'autres enfin manifestant une simple curiosité par rapport à la Bible, avec une attention particulière aux personnes vivant ou travaillant sur le quartier.
- Un lieu d'exposition permettant de dialoguer avec les artistes et notamment les plus jeunes d'entre eux, autour de thèmes artistiques en lien avec la Parole de Dieu.
- Un lieu d'information et de formation autour de la Bible.
- Un lieu d'écoute et de partage, de prière personnelle et (ou) communautaire à partir de la Parole de Dieu.
- Un lieu de ressourcement, de silence, pour favoriser une rencontre personnelle avec le Christ, Parole de Dieu.

LES POINTS FORTS DE LA MAISON DE LA PAROLE TELS QUE MGR DAUCOURT LES A DÉFINIS :

Mieux percevoir le caractère central de la Parole de Dieu dans l'Église, dans notre vie, dans celle de nos équipes, aumôneries, paroisses.

Offrir des moyens et des occasions de découvrir la pratique de la Lectio divina.

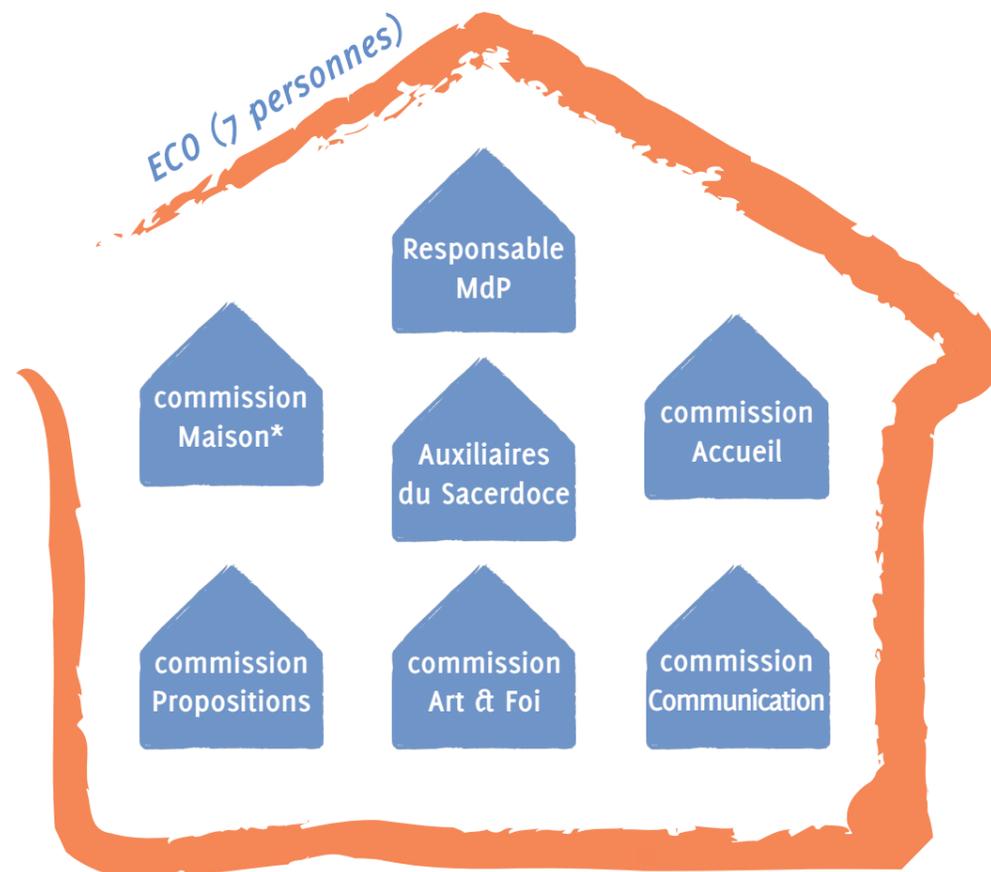
Faire connaître la Bible

3 - L'ORGANISATION DE LA MAISON DE LA PAROLE

3.1. L'EQUIPE DE COORDINATION (ECO)

La Maison de la Parole est dirigée par une Équipe de Coordination qui est nommée pour trois ans renouvelable une fois. Cette ECO est nommée par l'évêque ou son représentant. Elle comprend un prêtre/diacre accompagnateur responsable du projet, un représentant par commission (soit 5 personnes), une représentante de la Communauté des Auxiliaires du Sacerdoce.

Les représentants des cinq commissions sont désignés par l'évêque ou son représentant sur proposition de chaque commission.



* représentée par le responsable des Maîtres de Maison

3.2. LES COMMISSIONS

Chaque commission a un pouvoir de proposition ; seule l'ECO a pouvoir d'arrêter une décision sur les propositions des commissions.

Les membres des commissions sont nommés par le responsable de la MdP pour un ou trois ans.

Les attributions des commissions sont les suivantes :

■ **Commission Accueil** : organisation de l'accueil et de son animation dans le respect de la Charte de l'accueillant de la MdP.

■ **Commission Maison** : organisation pratique et coordination des différentes activités prenant place dans la MdP, lien avec la communauté de religieuses habitant les lieux; l'évaluation régulière du fonctionnement est à la charge de la commission. Suivi des travaux d'aménagement, de l'entretien des bâtiments et de l'aménagement des espaces verts.

■ **Commission Propositions** : sélectionner et mettre en œuvre les propositions conformes au projet pastoral de la MdP ; organiser les sessions de formation à l'étude de la Bible (exégèse ou lectio divina) à l'intérieur de la MdP ou dans les autres lieux pastoraux du Diocèse de Nanterre.

■ **Commission Art et Foi** : concevoir, organiser et planifier les événements artistiques qui prendront place à la MdP avec pour objectif de dialoguer avec les artistes contemporains et notamment les jeunes artistes.

■ **Commission Communication** : concevoir et organiser la communication interne et externe de la MdP en veillant à promouvoir une image d'ouverture de cette maison diocésaine au monde contemporain.

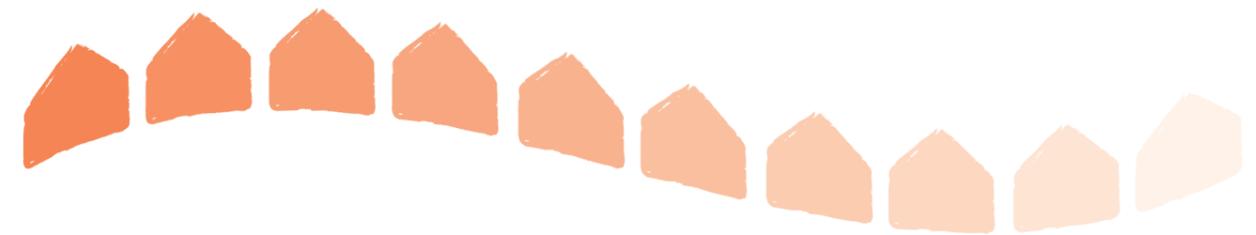
3.3. LES ACTEURS DE LA MDP AU QUOTIDIEN

Ceux-ci sont recrutés selon le profil des postes en annexe.

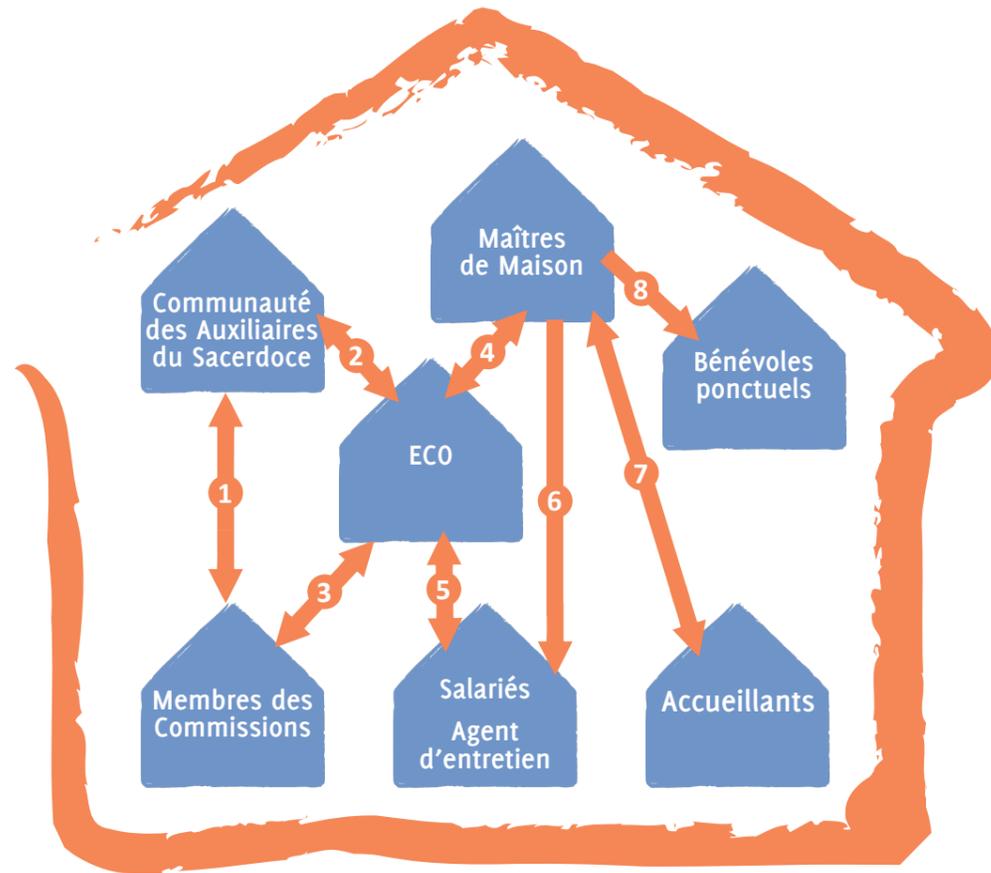
Pour les bénévoles : Il s'agit des accueillants, des maîtres de maison, des personnes susceptibles d'apporter des services de manière ponctuelle. Il peut aussi s'agir de collaborateurs participant aux activités de la MDP.

Pour les salariés, il s'agit au départ d'un agent d'entretien.

Au quotidien, ils ont pour référent le maître de maison présent, en accord avec l'ECO.



4 - L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE LA MAISON DE LA PAROLE



L'ECO est au coeur du fonctionnement de la Maison de la Parole et en régule les différentes activités. Les effectifs prévisionnels des acteurs de la Maison de la Parole peuvent être estimés à une cinquantaine.

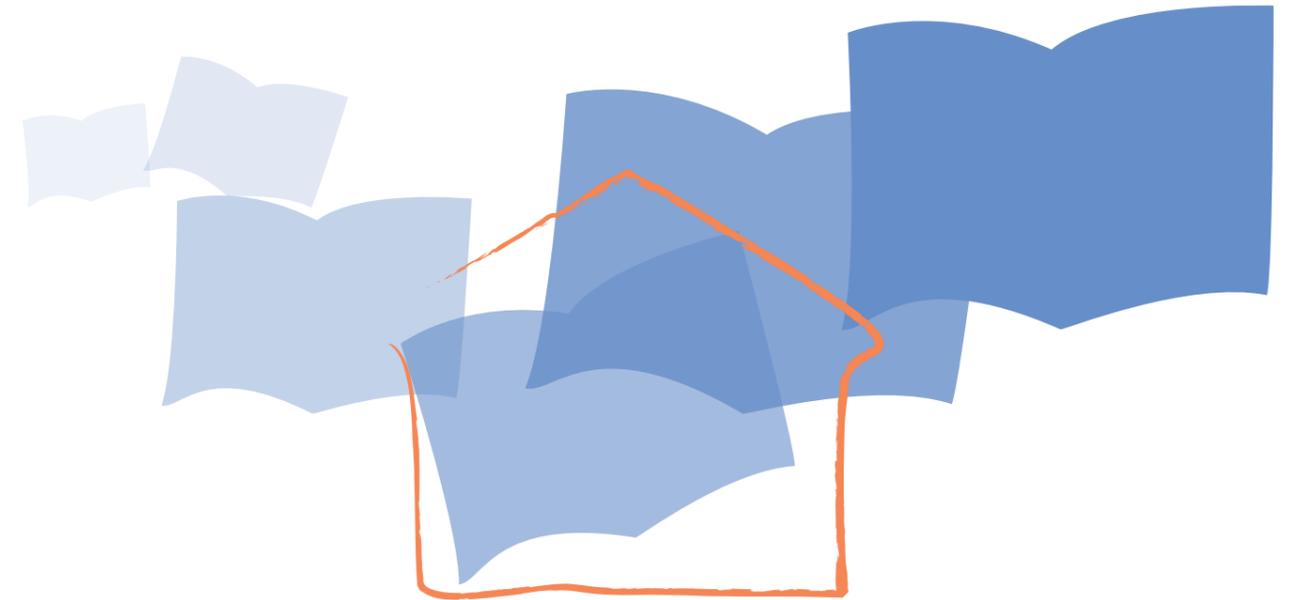
Signification des rapports entre les différents acteurs :

- 1 Les Auxiliaires du Sacerdoce ont vocation à participer aux commissions comme tout un chacun. La communauté est en outre susceptible de proposer des activités spirituelles qui lui seraient propres.
- 2 La communauté participe à l'ECO au travers de sa représentante.
- 3 Chaque commission est représentée au sein de l'ECO.
- 4 Les maîtres ou maîtresses de maison (MMM) sont représentés à l'ECO par leur responsable, qui a charge de rendre compte de la vie de la Maison de la Parole d'après les informations recueillies auprès des accueillants et des MMM. Il transmet en retour les orientations et les décisions de l'ECO.
- 5 Tout engagement de salarié relèvera de l'ECO.
- 6 Les MMM supervisent le travail de l'agent d'entretien.
- 7 Les MMM sont responsables du bon fonctionnement de l'accueillant.
- 8 Les MMM veillent à la bonne insertion des bénévoles ponctuels.

5. LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE LA PAROLE

Afin que l'organisation de la vie de la Maison de la Parole soit bien réglée, dans l'esprit d'écoute, d'accueil et d'ouverture que le diocèse a souhaité voir régner, le responsable de la Maison de la Parole et l'ECO s'engagent à assurer régulièrement :

- La formation des bénévoles, qu'ils soient accueillants ou maîtres de maison, collaborateurs en charge des activités régulières de la Maison de la Parole.
- Une communication transparente entre les différents acteurs grâce à des outils de communication partagés et le souci que chacun soit informé et associé à la vie de la maison.
- Une relecture périodique de pratique en équipe, sur la base de rencontres mensuelles entre les accueillants et les maîtres de maison.
- L'organisation d'une retraite annuelle pour tous les acteurs de la Maison de la Parole.
- La détermination d'un fil rouge annuel commun à tous les groupes.



6. LA PLACE DE LA COMMUNAUTE DES AUXILIAIRES DU SACERDOCE DANS LA MAISON DE LA PAROLE

L'évêque de Nanterre a fait appel à la congrégation des Auxiliaires du Sacerdoce pour qu'une communauté habite la Maison de la Parole.

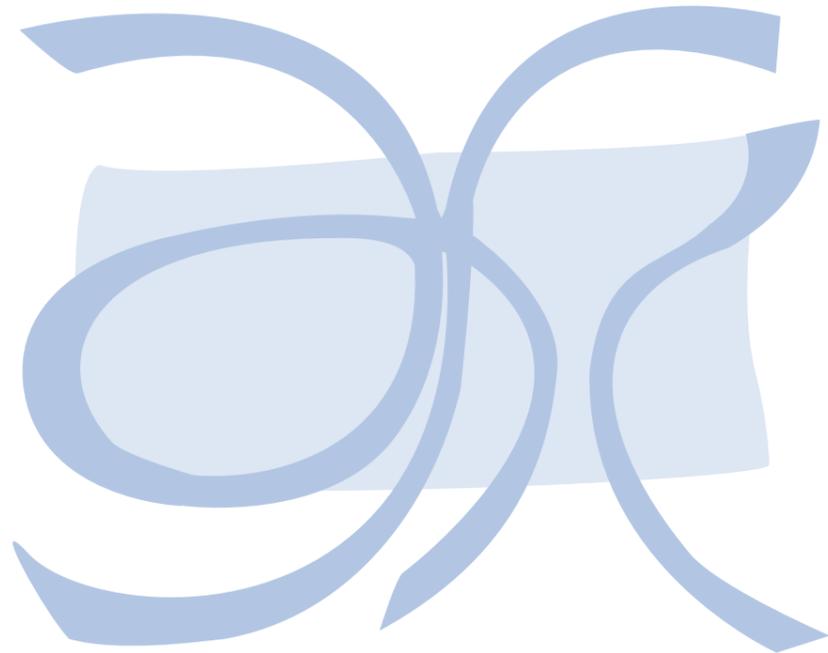
Implantée dans le quartier du Bas-Meudon, sur la paroisse Notre-Dame de l'Assomption, dans le diocèse de Nanterre, la communauté a à cœur de connaître, de s'insérer, de créer des liens, de partager les peines et les joies, les aspirations et les dynamismes des personnes qu'elle rencontre.

Elle vit cela au rythme des exigences d'une vie communautaire, de la mission de chaque soeur, de la Maison de la Parole et du noviciat lorsqu'il y a des novices.

L'implication de chacune est donc différente dans les activités de la maison de la Parole.

La communauté ouvre sa prière communautaire. Elle offre la possibilité d'accompagnement spirituel. Avec les autres acteurs de la Maison de la Parole, elle participe aux propositions faites pour prier avec la Parole de Dieu, vivre des haltes de prière, de ressourcement.

Ainsi, selon son charisme, animée par la spiritualité sacerdotale et ignatienne, par sa présence, ses différents engagements apostoliques, sa façon de collaborer avec d'autres, la communauté cherche à promouvoir, à susciter, à soutenir les personnes dans leurs engagements.



7. LA CHARTE DE L'ACCUEIL DE LA MAISON DE LA PAROLE

La charte de l'accueil de la Maison de la Parole a pour objectif de définir les principes, les règles et l'esprit qui régissent l'accueil de visiteurs à la Maison de la Parole.

Elle doit être lue soigneusement par ceux qui s'engagent à assurer l'accueil principalement les accueillants, mais aussi les maîtres de maison, les bénévoles ponctuels.

7.1. CONDITIONS DE L'ACCUEIL ET RÔLE DES ACCUEILLANTS

Les conditions de l'accueil

- Un cadre où cette Parole de Dieu sera centrale, notamment en soignant la propreté et la beauté du lieu d'accueil.
- Un climat de calme, d'écoute attentive et de partage dans le respect du cheminement de chacun. (Ex : éviter les portes qui claquent, les exclamations, etc.).

Le rôle des Accueillants

- Accueillir et orienter dans la Maison les personnes selon leurs demandes vers les sources d'informations qu'elles cherchent, qu'elles soient ou non du ressort de ce lieu (paroisses, services caritatifs, aumôneries diverses...), au-delà de l'accueil, de l'échange et de l'écoute, de présenter.
- Présenter le rôle et le projet de cette Maison, les différents «lieux» (exposition, lieu d'échanges, de lecture, lieux de prière, la cafétéria ...).
- Présenter la Bible et sa place dans la vie de foi des chrétiens.
- Noter sur un carnet de bord les points marquants de sa permanence.

7.2. PRINCIPES ET RÈGLES DE L'ACCUEIL

Quelques principes de l'accueil

- L'accueillant agit en tant que chrétien, au nom du Christ. Quand il reçoit quelqu'un il se rappelle que toute personne possède en elle-même un reflet de Dieu.
- L'accueillant et l'accueilli ont chacun quelque chose à donner et à recevoir.
- L'accueillant écoute celui ou celle qui vient à lui se rappelant que la personne s'est mise en route, qu'elle a déjà fait un bout de chemin, et qu'elle cherche quelque chose ou quelqu'un.
- L'accueillant n'impose pas son point de vue ou une solution. Il respecte la liberté de la personne. Parfois une question peut être posée pour que la personne accueillie trouve par elle-même son chemin. L'accueillant se veut transparent à l'Esprit de Dieu sans pour cela être inexistant. Laisser « transparaître » ne veut pas dire « disparaître ».

Règles de base à respecter

- Avoir une attitude accueillante : être aimable, souriant. Faire en sorte que le lieu d'accueil soit aussi beau que possible, même s'il est simple : table non encombrée, bien rangée, éventuellement fleurie.

- Écouter en s'efforçant de comprendre ce que veut dire l'autre. On peut reformuler ce qui vient d'être dit et vérifier que cela correspond bien à ce que l'autre voulait exprimer. Il faut parfois aider l'autre à dire ce qu'il a envie de dire, alors qu'il ne sait pas comment le faire. Savoir détecter et saisir les perches tendues par l'autre.
- Écouter en étant capable d'entendre des choses très opposées à ses convictions, sans se scandaliser.
- Respecter la dignité et la liberté de l'accueilli.
- Parler lorsque cela est nécessaire, en vérifiant que ce qui est dit est bien compris et répond à l'attente de l'autre.
- Être très ouvert et également disponible pour accueillir des questions ou écouter des propos n'ayant pas forcément de liens directs avec Dieu ou la religion.
- Être discret. Les confidences n'ont pas à être colportées.
- Rester accueillant au-delà du temps d'accueil. Il arrivera qu'un accueillant trouve une personne accueillie dans la rue, dans un magasin... ou ailleurs. Un lien particulier a été créé au moment de l'accueil. Il existe encore et il faut en tenir compte.

Écueils à éviter

- Juger la personne que l'on accueille, donner l'impression qu'on la juge, ou pire, qu'on la méprise.
- Proportionner l'estime qu'on a de l'autre en fonction de sa position, apparemment plus ou moins proche de la foi, de la religion ou de l'Église.
- Écouter en pensant à soi, en se prenant ou en prenant ses propres problèmes comme référence et dire : « Moi, je... ! ».
- Couper la parole : cette attitude peut refouler à tout jamais quelque chose qui était sur le point de « sortir ».
- Vouloir à tout prix rompre un silence. Il faut néanmoins savoir que certains regards sont des appels qui demandent une réponse.
- « Faire la morale », décider à la place de l'autre, faire pression sur lui et lui dire : « Moi, à votre place, je ferais sans hésiter ceci ou cela ! »

IMPORTANT

- ❗ Ne jamais donner de l'argent.
- ❗ Ne jamais communiquer le nom, l'adresse ou le n° de téléphone d'une personne particulière. Orienter vers l'organisme concerné.

Une formation adaptée

Afin d'être préparés à ce service d'accueil spécifique, il leur sera offert une formation adaptée avant la première semaine de leur engagement. Cette formation prendra notamment en compte l'accueil des personnes en situation de détresse, même si ce n'est pas dans les missions de la Maison de la Parole.

Un suivi collectif et personnalisé

Afin d'assurer la relecture de l'accueil assuré par chaque accueillant, une réunion mensuelle sera instituée. Les accueillants se retrouveront alors pour relire leur fonctionnement afin qu'ils puissent parler de leurs difficultés, mais aussi de leurs joies, poser leurs questions et se ressourcer spirituellement. De temps en temps, l'aide d'un intervenant extérieur sera proposé.

8. UNE JOURNÉE TYPE À LA MAISON DE LA PAROLE

9:00 : arrivée du MMM (1 personne)

9:30 : Laudes (participation du MMM)

10:00 - 14:00 : permanence d'accueil (dont accueil café 13:30 - 14:30) (2 personnes)

13:00 : Office du milieu du jour (AS) (1 personne)

14:00 - 18:00 : permanence d'accueil (2 personnes)

19:00 : Vêpres (les Auxiliaires du Sacerdoce)

20:00 : départ du MMM

20:00 - 22:00 : accueil des groupes du soir (1 personne)

Soit 7 personnes assurant la couverture d'une journée en dehors des personnes assurant l'animation des activités (expositions, sessions...)

Profil de poste :**Accueillant**● **Objectif :**

Accueillir les visiteurs de la Maison de la Parole (groupes, sessions, passants, salariés du quartier, retraitant journée oasis).

● **Fréquence :**

4 heures minimum par semaine à choisir parmi 2 créneaux horaires : 10h-14h ou 14h-18 h Durée : 4 heures minimum.

● **Description :**

Les accueillants travailleront toujours en binômes. Une solution serait que l'accueillant prenne un jour fixe chaque semaine. Il faudra une équipe de l'ordre de 25 personnes.

● **Qualités requises :**

Grande régularité dans le service ; Capacité à travailler en équipe, en binôme. Aptitude au silence et à l'accueil non directif.

● **Matériel requis :**

Un signe distinctif mentionnant clairement la fonction (badge/foulard).

● **Responsable(s) :**

Les accueillants sont sous la responsabilité du Maître de Maison présent.

Profil de poste :**Maîtres et Maîtresses de Maison (MMM)**● **Objectif :**

Répondre du fonctionnement de la maison.

● **Fréquence :**

5 jours sur 7 par semaine au démarrage et à terme 6 jours sur 7.
Durée : de l'ouverture à la fermeture de la maison (9h-20h).

● **Description :**

Veiller au bon déroulement de la journée selon le programme arrêté.

- S'assurer de la présence des bénévoles prévus.
- Animer ou co-animer la prière des Laudes à 9 h en début de service.
- Veiller à la qualité de l'accueil selon les principes de la charte de fonctionnement.
- Avoir l'oeil sur l'entretien et le matériel.
- Faire appel à qui de droit pour des réparations.
- Réceptionner les repas si besoin.
- Veiller sur les services de maintenance.

● **Moyens humains :**

Il faudra 7 Maîtres-Maîtresses de maison du mardi au samedi, c'est-à-dire 1 par jour, avec un 7ème qui serait assurerait des remplacements.

● **Qualités requises :**

Disponibilité et autonomie - Sens de l'organisation - Aptitude au management - Capacité d'accueil et d'écoute.

● **Responsable(s) :**

L'un des Maîtres ou Maîtresses de Maison en chef qui coordonnera l'équipe.

Profil de poste :***Administrateur modérateur***● **Objectif :**

Au-delà des réunions régulières pouvoir communiquer entre acteurs de la Maison de la Parole autrement que par mail.

La solution proposée est un site collaboratif qui permet de :

- faire circuler l'information facilement entre les différentes commissions, les différentes équipes et les bénévoles, bref entre tous les acteurs de la Maison de la Parole,
- disposer de tous les documents et toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de la maison de la Parole une fois que celle-ci sera ouverte,
- échanger grâce à un forum de discussion.

● **Fréquence :**

Permanente.

● **Description :**

Le yahoo Groupe, outil collaboratif dénommé : Maison de la Parole meudon, doit permettre de :

- partager des fichiers, de documents, des photos ; mettre des liens vers des sites intéressants,
- discuter sur le forum,
- gérer le planning des activités de la Maison de la Parole grâce à un agenda partagé,
- créer des bases de données comme les fichiers des membres, des sympathisants, des journalistes, des paroisses affiliées, des groupes qui viennent, des intervenants extérieurs et conférenciers, etc...
- faire des sondages ; susciter des contributions.

À l'intention des acteurs de la Maison de la Parole, réaliser un mode d'emploi et des formations ponctuelles.

● **Moyens humains :**

Cette activité requiert des personnes compétentes qui devraient être membres de la Commission communication.

● **Responsable(s) :**

La commission Communication.

Profil de poste :***Bénévoles ponctuels***● **Objectif :**

Rendre un service ponctuel, éventuellement répétitif, au service de la MdP.

● **Fréquence :**

Selon le besoin à couvrir.

● **Description :**

Les accueillants travailleront toujours en binômes. Une solution serait que l'accueillant prenne un jour fixe chaque semaine. Il faudra une équipe de l'ordre de 25 personnes.

● **Durée :**

Sans précision.

● **Moyens humains :**

Des personnes désireuses de participer au fonctionnement de la Maison de la Parole et ayant assez de disponibilité et de souplesse pour répondre à des besoins ponctuels.

● **Responsable(s) :**

Maître/Maîtresse de Maison du jour.

Profil de poste :**Trésorier**● **Objectif :**

Tenir la gestion financière de la maison.

● **Fréquence :**

un jour/semaine.

● **Durée :**

Une année minimum...

● **Description :**

- Tenir les comptes, établir un budget.
- Régler les factures.
- Réclamer les impayés.
- Coordination avec les services diocésains.

● **Moyens humains :**

Ce poste est évolutif ; il doit pouvoir être assumé par un bénévole formé ayant du goût pour la comptabilité.

● **Responsable(s) :**

Responsable de la Maison de la Parole.

Profil de poste :**Agent d'entretien
(poste salarié)**● **Objectif :**

Tenir le lieu propre.

● **Fréquence :**

2 fois 3 h = 6 h par semaine.

● **Description :**

Ménage régulier des lieux communs et des salles de réunion.

● **Moyens humains :**

1 poste salarié (type de contrat ou chèque service à préciser).

● **Responsable(s) :**

Maître de maison du jour.

Fiche activité n°1 :**ACCUEIL DES GROUPES**

- **Objectif :**
Différents types de groupes peuvent être accueillis.
Dans chaque cas, un représentant (accueillant, MMM ou soeur) de la Maison de la Parole viendra présenter les activités de la Maison et ses objectifs pastoraux.
1 - des groupes déjà constitués (catéchistes d'une paroisse ; aumônerie ; équipe CPB ou CPM...) désirant vivre un temps centré sur la Parole de Dieu.
2 - des groupes qui ne se connaissent pas mais travaillant sur un même sujet (ex : équipes funéraires..) à qui la Maison de la Parole pourrait faire vivre une rencontre autour de la Parole de Dieu pour enrichir leur pratique et créer une dynamique diocésaine dans le domaine concerné.
3 - des groupes existant dans le diocèse, désirant faire profiter le « public » de la Maison de la Parole de leur pratique et de leur vie autour de la parole de Dieu.
- **Fréquence :**
Suivant les groupes : d'une demie journée à une journée...
- **Périodicité :**
De une fois à plusieurs fois dans l'année ; régulièrement chaque semaine ou chaque mois (ex : dans le cas 3).
- **Description :**
Cas 1 et 2 : temps de prière, temps d'enseignement ; temps de partage entre participants ; temps de relecture de leur pratique.
Temps de relecture de la journée.
- **Moyens humains :**
1/ Si accueil hors des plages horaires de la Maison de la Parole, le Maître de maison pour accueil, clé..., donner consignes de rangement et nettoyage.
2/ Une personne de la Maison de la Parole (ECO ?) pour préparer la venue du groupe à l'avance avec un responsable du groupe.
3/ Un intervenant fourni par la Maison de la Parole pour temps de formation, éventuellement de prière.
Dans le cas 3, le groupe fournit un animateur habitué à la pratique de son activité pour encadrer les participants attirés par cette offre.
Remarque : fixer les critères permettant de déterminer si tel groupe peut être accueilli en particulier dans le cas 3.
- **Responsable(s) :**
Maître/maîtresse de maison. Un membre de l'ECO, responsable de l'accueil des groupes. Chaque groupe doit prévoir un référent pour son groupe.

Fiche activité n°2 :**CYCLE DE CONFERENCES**

- **Objectif :**
Dialogue de l'Église (et du diocèse) avec le monde contemporain.
- **Fréquence :**
Quelques cycles de conférences pendant l'année scolaire (4 cycles par an).
Un jour fixe de la semaine.
- **Durée :**
En soirée, 2 heures.
- **Description :**
*Soit exposé et débat avec la salle.
*Soit conférence à deux ou trois voix, suivie de quelques questions.
- **Moyens humains :**
Prévoir une équipe d'organisation de deux ou trois personnes pour le choix des sujets (problèmes de la société contemporaine), des conférenciers et des dates.
Diffusion du calendrier des conférences débats.
Prévoir l'animateur-présentateur de la soirée et celui qui tend le micro pour les questions.
Conséquences sur les heures d'ouverture de la Maison de la Parole.
Voir si enregistrement de la conférence et compte rendu sur le site Internet.
Plus ou moins vente des ouvrages (éventuels) des intervenants.
- **Responsable(s) :**
Commission propositions en accord avec l'ECO.
Gestion du Planning à organiser par l'ECO et le MMM en chef.
Voir si il s'agit de thème en rapport avec la parole ou si il s'agit de thèmes de société abordés dans le style des Bernardins mais accordé au fil rouge de l'année.

Fiche activité n°3 :**EXPOSITIONS
ET RELATIONS AVEC LES ARTISTES**

- **Objectif :**
Dialoguer avec de jeunes artistes contemporains intéressés par le thème de la Parole de Dieu.
Trois expositions principales par an et expositions secondaires (photographies) dans l'intervalle.
- **Fréquence :**
Janvier, mars, septembre/octobre.
- **Durée :**
Chaque exposition dure 2 mois.
- **Description :**
Présentation d'oeuvres plastiques (sculptures, photos, peintures, vidéo, installations...)
Recueil des réactions et commentaires dans un livre d'or.
Table ronde avec les artistes en dialogue avec un ou deux intervenants.
- **Moyens humains :**
Présence nécessaire du mardi au vendredi et choisir un jour du week-end pendant les expositions.
Installation, décrochage, transport des oeuvres.
Vernissage (équipe de la Maison de la Parole).
Surveillance des lieux, gardiennage.
Un Photographe.
- **Responsable(s) :**
Commission Art et Foi.

Fiche activité n°4 :**GROUPES BIBLIQUES**

- **Objectif :**
Découverte ou approfondissement d'un livre biblique de l'Ancien ou du Nouveau Testament, ou d'un thème à travers plusieurs livres.
- **Fréquence :**
Plusieurs possibilités :
- Soit en rencontres régulières et mensuelles, en journée ou en soirée, durée 1h30 à 1h45.
- Soit en format « session » d'une ou plusieurs journées dans l'année.
- **Durée :**
(voir ci-dessus)
- **Description :**
La première proposition est de lire en entier un livre de la Bible pour en avoir une connaissance globale (contrairement aux extraits lus dans la liturgie).
La deuxième proposition consiste à lire des passages de plusieurs livres autour d'un thème.
Dans les 2 cas :
- Travail de groupes à partir des textes, avec des pistes de recherche.
- Échanges des découvertes et approfondissement.
- Enseignement de quelques repères et clés de lecture.
- Temps de prière.
- **Moyens humains :**
Une personne pour animer et guider le groupe, donner des repères et un enseignement.
- **Responsable(s) :**
A définir au sein de la commission Propositions.

Des volontaires :

- Soeur Marie-Gisèle pour les 11 premiers chapitres de la Genèse, Cycle d'Abraham, Exode, Marc, Jean, Actes des Apôtres, Apocalypse. Les paraboles.
- Françoise Doubriez pour premiers chapitres de la Genèse, Matthieu, Marc, Luc, Jean, Actes des Apôtres, Corinthiens.
- Françoise Château pour le thème de l'Alliance dans le Pentateuque.

Fiche activité n°5 :**LECTIO DIVINA COMMUNAUTAIRE**

- **Objectif :**
Apprendre à goûter et à vivre l'expérience de la Lectio Divina, lecture priante de la Parole de Dieu, en PCFF (Petites communautés fraternelles de foi).
- à la Maison de la Parole.
- dans les Paroisses, Aumôneries, Mouvements, Services du Diocèse qui le demandent.
- **Fréquence :**
Maison de la Parole : 1 fois par mois en soirée, 1 fois par mois en journée.
En fonction des demandes : une fois, dans une occasion précise ou cycle de 3 ou 4 fois.
- **Durée :**
- Minimum : 1 h ½ - Maximum : 2 h
- **Description :**
 - 1 – Brève description du déroulé d'ensemble : 5'
 - 2 – Entrée de la Parole, ou mise en sa présence, avec chant : 5'
 - 3 – Enseignement si demandé : 15' (si pas demandé voir 5)
 - 4 – Invocation à l'Esprit Saint et Lecture de la Parole en grand groupe : 5'
 - 5 – Si pas d'enseignement proprement dit : brève présentation du texte dans son contexte : 5 à 7'
 - 6 – Séparation en petits groupes : 5'
 - 7 – Premier temps : 20'
L'animateur explique le déroulement
Lecture du texte, Silence : 7', premier temps de partage
 - 8 – Deuxième temps : 15'
Nouvelle lecture du texte, Silence : 7', partage de la prière
 - 9 – Retour en grand groupe avec chant : 20'
Relecture de l'expérience ou prière communautaire. Ce temps variera suivant une seule fois ou plusieurs, et suivant attente des groupes demandeurs.
- **Moyens humains :**
- Une personne qui prend contact (pour demande) ou qui organise à Maison de la Parole.
- Une équipe d'animateurs de petit groupe (8 personnes au maximum).
Suivant demande, cela peut aussi se faire en grand groupe avec micro baladeur.
La *personne contact* fait préciser la demande, connaît les locaux ou se les fait décrire, contacte les Animateurs de groupes, prévoit le matériel, prépare le déroulé et répartit les rôles.
- **Coordination avec les Animateurs :** il peut être bon au démarrage de préparer ensemble ; quand plus d'habitude, préparation faite par personne contact, et envoi à chacun du déroulé avec répartition des rôles.
Prévoir aussi l'archivage des enseignements, des déroulés et des relectures.
- **Responsable(s) :**
Les personnes qui ont déjà animé plusieurs fois des groupes de Lectio au sein de la Commission Propositions.

Fiche activité n°6 :**LECTIO DIVINA COMMUNAUTAIRE ET ART**

- **Objectif :**
Vivre une expérience proche de la Lectio divina avec comme support une (ou plusieurs) oeuvre d'art. Regard attentif sur l'oeuvre, partage des découvertes et prière.
- **Fréquence :**
- Maison de la Parole : une fois par mois.
- Ailleurs : selon les demandes.
- **Durée :**
- 1 heure à 1 heure et demie.
- **Description :**
- regard attentif en silence de ce qui est vu dans l'oeuvre,
- partage de ce qui a été observé,
- regard attentif en silence de ce que j'éprouve et de ce à quoi l'image me fait penser,
- partage de ce que chacun vient de recevoir comme émotion, comme compréhension, comme approche du mystère.
- **Moyens humains :**
1 personne qui animera observation et partage.
- **Responsable(s) :**
Animateur désigné par la Commission Propositions.

Fiche activité n°7 :**LECTIO DIVINA PERSONNELLE**

- **Objectif :**
Apprendre à goûter et à vivre l'expérience de la Lectio Divina, lecture priante de la Parole de Dieu, personnellement.
- **Fréquence :**
Activité proposée par les accueillants et qui peut se faire n'importe quand pendant les heures d'ouverture.
- **Durée :**
Le temps que la personne souhaite lui accorder, à partir d'un quart d'heure.
- **Description :**
 - Invocation de l'Esprit Saint.
 - Lecture, observation du texte / Ce que dit le texte.
 - Méditation / Ce que me dit le texte.
 - Prière / Avec ce que j'ai découvert, reçu, ce que je dis au Seigneur.
 - Contemplation / Accueil silencieux de ce que je reçois du Seigneur.
- **Moyens humains :**
Une personne pour accueillir si dialogue désiré pour se mettre en route et donner une méthode, des repères.
Proposition d'une relecture à l'issue de ce temps.
- **Responsable(s) :**
Accueillants.
Communauté des Auxiliaires du Sacerdoce.

Fiche activité n°8 :**LITURGIE DES HEURES**

- **Objectif :**
 - 1- Permettre à chacun d'entrer dans la grande prière de l'Église.
 - 2- Permettre aux gens du quartier et/ou personnes qui y travaillent de participer à un temps de prière communautaire et favoriser un climat (beauté, silence, respiration...) qui aide à intérioriser.
 - 3- Par cette prière ancrée dans le quotidien, faire découvrir que les psaumes nous parlent.
- **Fréquence :**
Trois offices par jour selon le souhait de Mgr Daucourt.
Si jamais une messe est célébrée dans la semaine, il faudra voir comment elle s'articule avec l'office.
- **Durée :**
20/25 minutes en commençant à l'heure et en respectant cette durée.
- **Description :**
Lieu = chapelle.
Principe = on suit ce que propose le livre des heures (Prière du Temps Présent = PTP).
 - Une personne prépare l'office et anime le temps en veillant au climat d'intériorité.
 - Si personne ne peut chanter, il faudra être attentif à dire les psaumes paisiblement.
 - On veillera à quitter la chapelle en silence pour permettre à ceux qui le veulent de rester prier.
 On peut prévoir de mettre à l'entrée de la chapelle une feuille expliquant le sens de la liturgie des heures, et une autre sur les psaumes.
- **Moyens humains :**
La communauté des soeurs sera en charge de l'organisation de ces temps de prière et tout spécialement le temps du milieu du jour et de celui des vêpres. Les bénévoles qui participeront à l'équipe d'animation liturgique devront avoir été formés sur le sens de la liturgie des heures et l'utilisation d'un Prière du Temps Présent.
- **Responsable(s) :**
Prévoir un planning – la responsabilité devra se partager entre la communauté des Auxiliaires du Sacerdoce et le MMM en chef.

Fiche activité n°9 :

PAUSES « OASIS » (seul/e ou en groupe)

- **Objectif :**
Trouver son repos en Dieu en prenant le temps :
 - de s'arrêter.
 - de relire sa vie.
 - de prier.
- **Fréquence :**
 - **Seul(e)** : Quand la personne le désire suivant ouverture des locaux.
 - **En groupe**, une fois par mois.
- **Durée :**
Matinée : 10 h – 16 h.
- **Description :**
Seul ou en groupe :
 - Avec quoi je viens.
 - Temps de prière pour rencontrer le Seigneur.
 - Avec quoi je repars.(La possibilité d'accompagnement sera envisagée ultérieurement, et exceptionnellement).
Pour un groupe, un thème est annoncé : suivant expériences vitales ou temps liturgiques, exprimé par une phrase biblique et/ou une phrase de la vie courante.
- **Moyens humains :**
 - **Pour des personnes venant seules**, 1 ou 2 personnes pour accueillir, et présenter la proposition de relecture.
 - **Pour groupe**, prévoir les inscriptions et 1 ou 2 personnes pour la présentation du thème et des propositions.
- **Matériel requis :**
 - Préparer fiches d'inscription, et fiches de conduite pour la relecture.
 - Apporter : Bible et de quoi prendre des notes.
- **Responsable(s) :**
2 ou 3 personnes capables d'animer.